

Faits saillants 2007



Service des infrastructures, transport et environnement
Direction de l'environnement et du développement durable

Production

Direction de l'environnement et
du développement durable
Service des infrastructures, transport
et environnement

Coordination

Service des communications
et des relations avec les citoyens

Montage graphique

Rachel Mallet

Impression

Ville de Montréal
Centre d'impression numérique
et de communications visuelles

Photographies

Ville de Montréal

Imprimé sur papier recyclé

01-10-2008



Mot de la directrice

Ayant toujours à cœur de maintenir des services de la plus haute qualité pour les citoyens de l'agglomération, la Direction de l'environnement et du développement durable du SITE s'est investie afin de réaliser le plus efficacement possible les mandats sous sa responsabilité, de même que les défis que lui a lancés l'Administration en 2007.

Conformément aux priorités établies dans le *Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*, la Direction a mis les énergies nécessaires afin d'assurer une gestion responsable des ressources. Elle a ainsi instauré des mesures en vue de réduire, de réutiliser, de recycler et de valoriser les matières résiduelles générées dans l'ensemble des bâtiments municipaux, mis à niveau la collecte sélective dans les immeubles de 9 logements et plus et travaillé en vue de l'adoption d'un *Plan directeur de gestion des matières résiduelle de l'agglomération de Montréal*. Elle a établi une stratégie concertée de réduction des émissions des gaz à effet de serre en adoptant un plan d'action corporatif, une initiative qui lui a valu un prix *Énergia* de l'Association québécoise de la maîtrise de l'énergie. Elle a aussi intégré le développement durable dans ses propres pratiques de gestion.

Travaillant de concert avec des partenaires tant de l'interne que de l'externe, la Direction peut s'enorgueillir de la reconnaissance de Montréal à titre de Centre régional d'expertise sur l'éducation en vue du développement durable accordée par l'Université des Nations Unies, de même que de nombreuses autres réalisations. Le présent document en présente les faits saillants. Nous espérons que vous en ferez bonne lecture.

Ensemble, nous travaillons à faire de Montréal une ville où il fait bon vivre, une ville soucieuse de son environnement et de celui des générations futures.

Chantal I. Gagnon, MBA
Directrice de l'environnement et du développement durable

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chantal I. Gagnon'. The signature is stylized and fluid.

Table des matières

Équipe de coordination - Développement durable	5
Division de la planification et du suivi environnemental	7
Division du contrôle des rejets industriels	11
Division de la gestion des matières résiduelles.....	13
Division du Complexe environnemental de Saint-Michel.....	17
Division de l'inspection des aliments.....	19
Division de l'expertise technique	21
Division de l'administration.....	23

Chaque geste compte.
Participez à « l'effet domino ».



Équipe de coordination – développement durable

Danielle Lussier, urbaniste, chef d'équipe

En 2007, l'adoption et la mise en œuvre de la phase 2007-2009 du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*, de même que le soutien à la mobilisation et à l'expertise, ont été au cœur des activités de l'équipe de coordination – développement durable. Un mot pourrait résumer l'année : consolidation.

1. Consolidation d'un nouveau plan d'action

Le 27 mars 2007, la phase 2007-2009 du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* a été lancée au Marché Bonsecours. À ce moment-là, 76 partenaires s'étaient engagés à y contribuer. Ils sont maintenant 115 à mettre en œuvre des actions du Plan et leur nombre augmente progressivement.

2. Consolidation de partenariats

En 2007, les partenariats développés avec divers organismes montréalais ont permis la réalisation de certaines des actions du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*.

Les projets-pilotes *Quartiers 21* se sont poursuivis en 2007 grâce à la collaboration de la Direction de la santé publique de Montréal (DSP), de l'Agence de la santé publique du Canada et de la Ville de Montréal. En tout, neuf projets-pilotes *Quartiers 21* sont en cours sur le territoire montréalais.

Aussi, sous le leadership de ICI Environnement et avec le soutien de la Biosphère et de la Ville de Montréal, la candidature de Montréal a été déposée pour être reconnue comme Centre régional d'expertise sur l'éducation en vue du développement durable. En août 2007, cette reconnaissance était accordée à Montréal par l'Université des Nations Unies.

3. Consolidation d'un réseau d'organismes externes

Pour dynamiser la participation des organismes à la mise en œuvre du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*, diverses activités ont été développées en 2007.

Au cours du printemps et de l'été 2007, le site Internet a été revu de manière à mettre à jour son contenu en fonction de la nouvelle phase 2007-2009. De plus, une section « nouvelles sur le développement durable » rend compte de l'avancement des actions du Plan et des initiatives des services corporatifs, des arrondissements, des villes liées et des partenaires.

La facture graphique du bulletin électronique DOMINO, diffusé aux partenaires et collaborateurs du Plan, a aussi été revue à l'été 2007. DOMINO informe régulièrement ces derniers de l'actualité en développement durable et des actions entreprises dans le cadre du Plan. Trois bulletins DOMINO ont ainsi été produits en 2007.

DOMINO
LES NOUVELLES
ABONNEZ-VOUS !

Un nouveau plan de communication intégré a été réalisé à l'automne 2007 par le Service des communications et des relations avec les citoyens. Ce dernier vise à augmenter la visibilité, la notoriété et le rayonnement du Plan et à mieux le positionner pour l'élaboration du deuxième plan stratégique en 2010.

Finalement, le réseau d'échanges sur le développement durable, animé par le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal, la Conférence régionale des élus et la Ville de Montréal, a organisé diverses activités de mobilisation en 2007,

dont :

- cinq rencontres thématiques sur des actions reliées au Plan;
- un Gala de reconnaissance en environnement et en développement durable visant à reconnaître les efforts des organismes partenaires.

4. Consolidation d'un réseau de collaborateurs internes

La collaboration inter services est une composante essentielle du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*. Deux ans après l'adoption du Plan, ce réseau de collaborateur est de mieux en mieux établi.

5. Consolidation d'une équipe renouvelée

Pour soutenir la mise en œuvre et la mobilisation, quatre conseillers en planification travaillent avec cœur et intelligence depuis 2005. Au cours de l'année 2007, l'équipe s'est renouvelée avec l'arrivée de deux nouvelles conseillères en planification suite au départ de certains membres.





Division de la planification et du suivi environnemental

Annick Le Floch, chef de division

1. Réseau de surveillance de la qualité de l'air

Déoulant de l'étude de la DSP sur les maladies respiratoires dans l'est de Montréal, une 17^e station d'échantillonnage s'est ajoutée au Réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA) dans le secteur est de l'île de Montréal afin de mieux y suivre l'évolution des émissions de polluants atmosphériques provenant du secteur industriel. Une baisse de 20 % de la concentration moyenne annuelle du benzène, un des composés organiques volatils les plus préoccupants dans l'air ambiant, a d'ailleurs été enregistrée dans ce secteur au cours de 2007.

Les particules fines constituent actuellement les polluants les plus problématiques de la qualité de l'air à Montréal. Dans le but de se maintenir à la fine pointe des technologies de mesure des polluants atmosphériques, huit des neuf appareils de mesure des particules fines en continu ont fait l'objet d'une importante mise à jour.

Le RSQA rapporte d'heure en heure l'état de la qualité de l'air sur l'île de Montréal et présente les prévisions pour les prochaines heures. D'importantes améliorations informatiques permettent dorénavant une diffusion électronique des données de manière plus efficace sur rsqa.qc.ca.



2. Études sur l'air

Le bilan 2005 des émissions atmosphériques de quelque 94 entreprises de l'île de Montréal a été réalisé à partir des données colligées par la Division

du contrôle des rejets industriels. Globalement, la quantité totale des polluants émis par les industries visées est demeurée relativement stable depuis 2003 bien qu'une légère hausse ait été enregistrée en 2005 pour le dioxyde de soufre et pour les particules totales en suspension.

Une modification du Règlement 2001-10 sur l'assainissement de l'air (ex-R90, CUM) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a été demandée par la Ville de Montréal, de façon à pouvoir y inclure la méthode de calcul des réductions équivalentes pour le secteur de l'imprimerie par flexographie, méthode originale développée par les divisions de la Planification et du suivi environnemental et du Contrôle des rejets industriels.

L'état de la situation sur l'utilisation du chauffage au bois sur l'île de Montréal, de même que des scénarios d'intervention, ont été présentés aux instances au cours de l'année 2007. Les travaux se poursuivent en 2008.

3. Réseau de suivi du milieu aquatique

L'année 2007 marque le 10^e anniversaire du programme de suivi de la qualité bactériologique de l'eau en rive (QUALO). Créé afin de favoriser la réappropriation des usages aquatiques (baignade), QUALO oriente les actions correctives visant l'amélioration de la qualité de l'eau. Cent quinze (115)



stations d'échantillonnage ont été visitées chaque semaine pendant 20 semaines. Une carte hebdomadaire de l'île, dressée à partir des 2 292 résultats d'analyses bactériologiques, présente la qualité bactériologique de l'eau en rive. Mises en ligne sur le site rsmq.qc.ca, ces cartes sont très prisées du public tel que démontré par les statistiques de fréquentation du site.

La qualité de l'eau de 24 ruisseaux et cours d'eau intérieurs de l'île est mesurée par le programme RUISSO. Vingt-six paramètres physico-chimiques analysés sur 575 échantillons prélevés à 58 points ont permis de générer plus de 30 000 résultats d'analyses dont l'interprétation renseigne sur la qualité des cours d'eau intérieurs.

Un programme de suivi de la qualité des eaux du réseau d'égout pluvial (PLUVIO) s'est ajouté aux activités régulières de l'équipe suite aux recommandations du rapport du vérificateur général de la Ville en 2005. PLUVIO permettra de déterminer l'état de la contamination des émissaires pluviaux autour de l'île. Des études sectorielles ont été menées sur le ruisseau De Montigny (Anjou), à l'île des Sœurs (Verdun), Pierrefonds, Lachine et Baie-d'Urfé. Malgré qu'il ne soit pas possible de tirer toutes les conclusions pour le moment, plusieurs mauvais raccordements ont été clairement identifiés. Le programme PLUVIO est appelé à se

développer et pourrait être intégré aux activités régulières de l'équipe.

4. Suivi des projets de règlement sur les eaux usées

Un premier bilan partiel des rejets d'eaux usées à l'égout a été élaboré en collaboration avec la Division du contrôle des rejets industriels à partir des données 2005.

La Division a suivi le processus d'élaboration du projet de règlement sur le contrôle des déversements d'eaux usées à l'égout de la CMM. Un mémoire a été préparé en collaboration avec la Division du contrôle des rejets industriels et présenté par la directrice de la Direction de l'environnement et du développement durable lors des audiences publiques de la Commission de l'environnement de la CMM. Le processus devant conduire à l'adoption d'un règlement se poursuit en 2008.

Des commentaires ont également été formulés et coordonnés avec ceux de la Direction de l'épuration des eaux usées au sujet de la stratégie pancanadienne de gestion des effluents d'eaux usées municipales.

5. Sols contaminés

Pour l'équipe des sols contaminés,

l'année 2007 fut synonyme de transition, d'intégration à la Division et de réorganisation dans le but de réaliser efficacement sa nouvelle mission d'assister et d'intervenir à titre d'expert-conseil sur les questions des sols contaminés et d'effectuer le suivi de la contamination des sols et de l'eau souterraine sur l'île de Montréal.

Autrefois rattachée à la Division de l'expertise technique, l'équipe conserve la gestion des dossiers de portée corporative, le développement des politiques municipales en matière de gestion de terrains contaminés et les relations avec les autorités gouvernementales dans ce domaine. Près de 300 000 pages de données accumulées ont été numérisées afin d'être intégrées au Navigateur urbain pour que tous puissent y avoir accès.

En parallèle, près de 200 demandes de nature variée ont été traitées, notamment la mise en place d'un plan de caractérisation des jardins communautaires (complétée en 2008). La caractérisation connue, il sera alors possible d'élaborer un plan de réhabilitation ayant pour objectif que chaque jardin réponde aux exigences de la DSP et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Enfin, le cadre de gestion de ClimatSol est élaboré en collaboration avec le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine. Doté d'une enveloppe de 25 M\$ du MDDEP pour Montréal afin de décontaminer les terrains voués au redéveloppement (à la condition que les projets incluent des mesures efficaces visant à contrer les effets des changements climatiques), ClimatSol a été mis en oeuvre à Montréal à l'automne 2007.

6. Changements climatiques et gaz à effet de serre

La première vente de crédits de GES effectuée par une municipalité canadienne a conclu une des actions



inscrites au plan d'action corporatif de réduction des GES « Pour préserver le climat ». Réalisée conjointement avec la Direction de l'épuration des eaux usées, l'initiative a fait l'objet d'un prix *Énergia* de l'Association québécoise de la maîtrise de l'énergie. Un appel de projets d'économie d'énergie lancé auprès des gestionnaires d'immeubles de l'administration montréalaise a permis de confirmer l'existence d'un très grand intérêt pour la mise sur pied d'un instrument financier dédié à ce type de projets. Des demandes de financement estimées à près de deux millions de dollars ont ainsi été acheminées auprès de la Direction, appuyant les nombreuses démarches visant la création du Fonds Énergie.



Tirée de l'inventaire 2005 des émissions corporatives de GES, une liste des équipements qui consomment du mazout fut dressée en étroite collaboration avec la Direction des immeubles. Cette liste a pour but d'identifier les conversions les « plus rentables » vers des énergies plus propres. Un processus de transfert direct des données de consommation d'énergie facilitera éventuellement la collecte des données auprès d'Hydro-Québec et de Gaz Métro quand vient le temps de mesurer nos émissions.

Des discussions, menées avec les grands acteurs industriels, ont été instituées en collaboration avec l'équipe de coordination - développement durable et permettront d'établir

une stratégie concertée de réduction des émissions. Une revue des normes et certifications internationales de réduction des émissions des bâtiments fut réalisée et transmise à la Direction des immeubles. En partenariat avec le Bureau du taxi et du remorquage et la Direction des transports, des « taxis verts » pourraient voir le jour en 2008 dans les rues de Montréal.

Quoique les émissions montréalaises de gaz à effet de serre ne soient pas élevées par rapport à d'autres organisations, il faudra tout de même adapter notre milieu aux effets des changements climatiques (îlots de chaleur, drainage urbain, sécurité civile, etc.). Les bases d'un rapport de sensibilisation sur les adaptations prévisibles ont été jetées en collaboration avec plusieurs unités administratives.

7. Montréal sans pesticides

Dans le but de réduire l'utilisation des pesticides et d'assurer la protection de la santé publique et des écosystèmes urbains, la Division coordonne, depuis 2004, la mise en œuvre du Règlement sur l'utilisation

des pesticides en collaboration avec le Jardin botanique, les 19 arrondissements de la Ville de Montréal et le Service des communications et des relations avec les citoyens.

En 2007, les besoins des employés responsables de l'application du règlement et des gestionnaires des espaces verts étaient à l'ordre du jour. Pour la troisième année consécutive, un



programme de formation a été offert aux arrondissements. Plus de 165 participants ont participé aux divers ateliers théoriques et pratiques.

Lieu d'échange privilégié pour les arrondissements et les municipalités liées, la table des inspecteurs a poursuivi ses activités qui ont conduit notamment au lancement d'un outil de veille phytosanitaire.

Parmi les activités de communication réalisées, soulignons :

- une campagne de communication grand public sur les bienfaits des solutions de rechange à l'utilisation des pesticides;
- des contacts directs établis avec 57 jardineries, pépinières et magasins de grande surface répartis sur le territoire de la Ville dans le but de faire connaître le Règlement et les encourager à proposer à leurs clients des solutions de rechange aux pesticides;
- la révision du site ville.montreal.qc.ca/pesticides afin de présenter aux citoyens des renseignements et des trucs pour maintenir les pelouses et autres végétaux en santé sans avoir recours aux pesticides;
- un dépliant sur les pesticides à faible impact est venu compléter la série d'outils de sensibilisation offerte à la population.

8. Éducation relative à l'environnement

Dans la foulée du programme « Si j'roule pas, j'coupe le moteur! », un nouvel outil de sensibilisation a vu le jour en 2007. Réalisé en étroite collaboration avec une cinquantaine d'organismes partenaires du Plan stratégique de développement durable engagés dans l'élimination de la marche au ralenti des véhicules,

« Changements climatiques et conduite responsable » démontre une grande polyvalence et une souplesse d'adaptation à un grand spectre d'employés. En 2008, des outils d'encadrement permettront aux formateurs multiplicateurs d'informer les équipes de conducteurs de véhicules intéressées.



À la mi-août, lors de La Fête des enfants de Montréal, les enfants ont célébré les 20 ans du Protocole de Montréal (substances appauvrissant la couche d'ozone). Grâce à l'enthousiasme des animateurs d'ENvironnement JEUnesse (ENJEU), une mosaïque de dessins d'enfants a été remise par le maire de Montréal au secrétaire exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement lors d'un événement soulignant l'anniversaire de la signature du Protocole. La murale est aujourd'hui accrochée à l'entrée du

Secrétariat de la Convention des Nations Unies pour la diversité biologique dont les bureaux sont situés à Montréal.

Pour une troisième année, en partenariat avec le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE), près d'une centaine de jeunes étudiants ont participé aux patrouilles de sensibilisation environnementale (patrouilles vertes). Pour la plupart encadrés par un organisme Éco-quartier, les patrouilleurs ont rayonné sur 19 arrondissements montréalais et quatre des villes reconstituées pour y promouvoir le jardinage écologique, éliminer le ralenti inutile des moteurs et susciter la réduction des quantités de matières résiduelles vouées à l'élimination.

Élaborés conjointement avec la Division de la gestion des matières résiduelles et la Direction du développement culturel, des camps de jour « écologiques » verront le jour dans les arrondissements de Montréal en 2008.

9. Système de gestion environnementale

Le 31 décembre 2007 marqua la fin de la première boucle du processus d'implantation du système de gestion environnementale (SGE) au sein de la Direction de l'environnement et du

développement durable. À la lumière des résultats obtenus, une deuxième boucle sera mise en œuvre au cours de 2008.



Parmi les résultats des 57 actions menées dans le but de réduire l'impact négatif de nos activités sur l'environnement, soulignons :

- l'implantation de la collecte des matières putrescibles au Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM);
- l'établissement d'un protocole de gestion des matières dangereuses pour l'ensemble des activités de la Direction;
- la disposition écologique des 54 batteries utilisées dans les échantillonneurs d'eaux usées;
- la récupération de plus de 700 tubes fluorescents (827 Crémazie Est et CESM);
- la gestion écologique de plus de 9 000 litres d'huiles usées (CESM);
- une gestion plus écologique de l'exploitation des 76 véhicules utilisés par la Direction.



En collaboration avec la Direction de l'approvisionnement, un guide sur les achats verts fut produit pour appuyer le lancement du programme d'achat écologique prévu pour 2008. Un guide des bonnes pratiques de gestion environnementale viendra accompagner, encourager et promouvoir les initiatives des employés de la Ville de Montréal.



Division du contrôle des rejets industriels

Yves Bourassa ing., chef de division

En lien avec la mission qui vise à améliorer la qualité de vie des citoyens en appliquant les réglementations relatives à l'assainissement de l'air et de l'eau de la CMM sur le territoire de Montréal, la Division du contrôle des rejets industriels a pu constater que la concentration moyenne annuelle de benzène dans l'air ambiant de l'est de Montréal a baissé de 20 % en 2007 par rapport à 2006. Il s'agit de la plus faible concentration jamais mesurée à cet endroit malgré une hausse marquée de production de benzène chez les deux principaux producteurs. Un plan d'action mis en place en 2004, et qui se poursuivra en 2008 avec d'importants projets d'épuration, donne des résultats concrets.

Le nombre de plaintes rapportées à la Division pour l'usine d'équarrissage de Rivière-des-Prairies a chuté à 81 en 2007 grâce au suivi rigoureux de l'usine, à la formation d'un comité de citoyens en 2005 et au meilleur balancement des systèmes de traitement et d'évacuation. Le nombre était de 124 en 2006 et de 318 en 2005.

En collaboration avec la Division de la planification et du suivi environnemental, la recherche des origines d'un déversement important survenu au lac d'Anjou en mai 2007 a mobilisé une partie de nos ressources. Toutes les canalisations menant au lac ont fait l'objet de surveillance et vérification. Les sections prélèvements et intervention ont, en peu de temps, identifié un contrevenant qui fait actuellement l'objet de demandes de procédure légale.

La Division a collaboré avec les premiers intervenants dans quelques dossiers de déversements accidentels en 2007 :



- un déversement de résine au ruisseau Bouchard en mars;
- une fuite de butane en avril sur la voie de service de l'Autoroute 40 aux limites de Montréal-Est et de Pointe-aux-Trembles;
- des concentrations élevées de sulfure d'hydrogène (H_2S) dans un égout unitaire du secteur de la 64^e Avenue et du boulevard Perras de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

En septembre 2007, la vérification de toutes les installations sanitaires des îles Notre-Dame et Sainte-Hélène a été réalisée en collaboration avec la Direction de l'épuration des eaux usées. Trois installations fautives ont été identifiées et les correctifs requis ont été apportés dans les plus brefs délais.

Les salles de tir sur l'île de Montréal ont été inventoriées et visitées. Elles sont maintenant conformes aux réglementations relatives à l'assainissement de l'air et de l'eau et possèdent les permis et approbations nécessaires.

Suite à une recommandation du vérificateur général de la Ville et à l'élaboration d'un programme de visites périodiques associées aux risques en 2006, un nouveau programme de prélèvements périodiques a vu le jour en 2007 pour tenir compte des risques associés aux rejets liquides des industries.

La Division a traité 1 841 demandes d'accès aux documents en 2007 comparativement à 1 589 en 2006. En hausse constante depuis 1995 (134 demandes), la Division doit y consacrer de plus en plus de ressources, dont une personne à temps plein ainsi que des ingénieurs, inspecteurs et agents techniques en support et en remplacement.

Dans le but de standardiser et d'optimiser les travaux effectués par la Division ainsi que d'assurer une transition harmonieuse suite à un certain nombre de départs à la retraite et de promotions, une description des tâches a été entreprise. Une vingtaine de procédures ont ainsi été réalisées pour décrire le travail des inspecteurs en 2007.

Un nouveau camion a été acheté en 2007. Avec une consommation de carburant diesel de 17 litres/100 km, il remplacera un camion à essence d'une consommation de 39 litres/100 km. La Division possède déjà deux camions de marque Sprinter ultra économique (13 litres/100 km). La moitié de la flotte de la section prélèvements « eau » a ainsi été renouvelée.

Un congélateur acheté en 2007 permettra à l'édifice du 827 Crémazie Est de recycler complètement les déchets produits. Les matières organiques pourront dorénavant être stockées de façon hygiénique à des fins de compostage.

1. Assainissement de l'air

En ce qui a trait à l'assainissement de l'air, le nombre de nuisances rapportées à la Division totalise 1 164 en 2007, soit en constante régression depuis 2 ans (1 252 en 2006 et 1 388 en 2005). Le délai moyen de vérification a été de 6,6 heures et 95 % des nuisances ont été traitées en moins de 24 heures. Quelque 411 avis ont été signifiés et 23 chefs d'accusation ont été portés ou le seront devant la cour municipale. Durant la même année, 18 contrevenants ont été condamnés à des amendes totalisant 120 750 \$.

Cent projets d'épuration ont été approuvés pour des investissements totaux de 6,3 millions de dollars par les entreprises visées en matière de contrôle de la pollution de l'air. Les permis ont été émis dans un délai moyen de 91 jours et 65 % l'ont été en deçà de 60 jours. Quelque 472 permis temporaires ont également été émis dont 60 pour des

chantiers de construction/rénovation.

La section prélèvements aux cheminées a effectué 177 prises d'échantillons pour vérifier les normes réglementaires pour divers polluants de l'air. De plus, 36 jours de surveillance ont été consacrés à la vérification/validation des méthodes de prélèvement qu'ont pratiquées les consultants mandatés par les compagnies lors de tests aux cheminées. Comme à chaque année, un programme d'échantillonnage des émissions des cheminées des incinérateurs à boues de la Direction de l'épuration des eaux usées a été réalisé.



2. Contrôle des eaux usées

Le nombre de plaintes reçues est passé de 82 en 2006 à 107 en 2007; le délai moyen de vérification a été de 4,4 heures et 97 % ont été traitées en deçà de 24 heures. Le contrôle des rejets liquides a nécessité la prise de 788 échantillons dans quelque 350 établissements industriels et conséquemment la signification de 188 avis. Dix chefs d'accusation ont été portés devant la cour municipale contre des entreprises n'ayant pas corrigé la situation après un premier avis. Par ailleurs, sept contrevenants ont été condamnés en 2007 à des amendes totalisant 101 000 \$.

Quelque 57 approbations ont été accordées durant l'année pour des projets d'épuration résultant en des investissements de près de un million de dollars par les entreprises. Le délai

moyen d'émissions a été de 114 jours. Enfin, 41 projets de construction ou de remplacement de conduites d'égout sur l'île de Montréal ont fait l'objet de recommandations d'autorisation au MDDEP.

La tarification des rejets d'eaux usées a généré des revenus de 5,5 millions de dollars en 2007. Une somme évaluée à 900 000 \$ pour la traitabilité des eaux usées a également été ajoutée pour un total de près de 6,4 millions de dollars. Les frais de caractérisation chargés aux industries ont également rapporté 300 000 \$ en 2007.



Division de la gestion des matières résiduelles

Pierre Gravel, chef de division

1. Élaboration du Plan directeur de la gestion des matières résiduelles

Durant les six premiers mois de l'année, les différentes études techniques confiées à des experts dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal (PDGMR) ont été analysées. Parallèlement, sa rédaction a été amorcée au printemps pour être complétée à la fin d'août. De septembre à décembre, les différentes étapes de validation ont été franchies bonifiant ainsi chacune

des versions subséquentes en vue d'une consultation publique par la Commission de l'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures.

2. Élaboration du Portrait 2006 de la gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal

La Division a recueilli des données provenant des arrondissements, des municipalités liées et des services centraux afin de dresser le portrait 2006 de la gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal. Le document regroupe les données 2002 à 2006 qui montrent l'acheminement des matières allant de la récupération à l'élimination. Il expose également la progression de l'atteinte des objectifs en relation avec la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

Soulignons l'un des constats marquants, les quantités de matières recyclables collectées sont en hausse de 19,7 % depuis 2002 portant ainsi le taux de récupération

à 37 % en 2006. Pour l'agglomération, cela signifie un écart de 23 % par rapport à l'objectif québécois de 60 % pour ces matières.

3. Comités de travail

Des représentants de la Division participent à des comités de travail de la CMM afin de faciliter la mise en œuvre du PMGMR. Ces comités sont la Table d'échange technique et le Comité de validation du cadre financier. La Division représente également la Ville sur plusieurs comités de travail pilotés par le Gouvernement et des organismes para-gouvernementaux. Mentionnons les filières de RECYC-QUÉBEC sur le recyclage, les technologies de l'information et des communications (TIC), les matières organiques ainsi que le comité technique sur les Lois 102 et 130.

4. Réduction à la source

La Ville de Montréal est partenaire avec RECYC-QUÉBEC, Alcoa et la Ville de Québec pour célébrer la Semaine québécoise de réduction des déchets, dont l'édition 2007 s'est tenue du 14 au 21 octobre. Une aide financière est accordée à Action-Rebutis qui s'occupe de



l'organisation afin d'assurer une meilleure visibilité de l'événement sur le territoire de la Ville. Près de 1 500 personnes ont participé, le 21 octobre à la TOHU, à l'exposition des 3R qui clôturait la semaine à Montréal.



Lors de cet événement, un projet-pilote a été expérimenté : le point culminant étant le dévoilement d'une œuvre d'art, créée sur place, par Armand Vaillancourt, sculpteur de prestige, à partir d'aluminium fourni par Alcoa. Une quinzaine d'entreprises ont également fourni des matières réutilisables. Des élèves, des organismes communautaires et le grand public ont ainsi pu explorer, lors d'ateliers de création, leur potentiel artistique.

5. Réemploi

La Ville de Montréal s'est associée aux Éditions Ruffec pour effectuer une réédition du Guide du réemploi. La facture éditoriale a été complètement modifiée. Sous forme d'un magazine, « Couleur Bazar », celui-ci contient de nombreux articles qui traitent des 3RV. Le Répertoire des adresses du réemploi devient l'une de ses composantes. En plus d'apparaître sous forme imprimée, le Répertoire des adresses duréemploi est disponible en ligne à l'adresse ville.montreal.qc.ca/reemploi. Le site Internet dispose d'un moteur de recherche, facile à consulter, qui permet de trouver, en un clic, les établissements où se procurer un objet ou encore où s'en départir.

Par ailleurs, la Division a organisé le 6 décembre, dans la Salle des écluses de l'Édifice Louis-Charland, une vente d'objets originaux produits à partir de matières réutilisées. Une quinzaine d'écodesigns ont accueilli les visiteurs. Les frais de location des tables ont été versés à Centraide.

6. Récupération

6.1 Les matières recyclables

Mise à niveau de la collecte sélective dans les immeubles de 9 logements et plus

Ayant débuté à l'été 2006, le programme d'implantation de la collecte sélective dans les immeubles résidentiels de 9 logements et plus qui n'étaient



pas encore desservis s'est poursuivi. Au 31 décembre 2007, Lachine, L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, Saint-Laurent et Dorval avaient complété cette mise à niveau. Les six autres territoires (Montréal-Nord, Pierrefonds-Roxboro, et Saint-Léonard, ainsi que les municipalités reconstituées de Côte-Saint-Luc, Dollard-Des Ormeaux et Montréal-Ouest) doivent terminer les implantations au cours du 1^{er} trimestre 2008. Actuellement, près de 80 % des 78 000 logements identifiés ont accès au service de collecte des matières recyclables.

Récupération multimatières dans les édifices municipaux

La Ville de Montréal a poursuivi son engagement dans la phase 2007-2009 du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* avec l'action 2.17 visant à « Implanter des

mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les ICI ». La stratégie d'implantation, établie en 2006, s'est poursuivie. Tous les responsables nommés dans les arrondissements, les services centraux ainsi que dans les municipalités liées ont été rencontrés et une vingtaine de formations ont été données aux répondants des édifices. De plus, les outils développés, soit le dépliant, les affiches de signalisation, les affiches promotionnelles, l'attestation, la vidéo de sensibilisation et le guide d'implantation ont grandement contribué à l'implantation de la collecte multimatières. Près de 220 édifices municipaux offrent le service, pour un taux d'implantation de 35 % des édifices ciblés.

Bac « bonifié »

Un concours de design industriel a été initié en collaboration avec le bureau Design Montréal pour concevoir un nouvel outil de collecte des matières recyclables. Il bénéficiait du soutien financier d'Éco Entreprise Québec, Collecte sélective Québec, la Ville de Québec et RECYC-QUÉBEC. Le concours visait à adapter le bac actuel en milieu urbain répondant ainsi aux objectifs de propreté.

Sélectionné après un appel de proposition auprès de trois firmes, le concept de la firme Claude Mauffette Design Industriel s'est démarqué par son ergonomie; il est facile à utiliser tant pour le citoyen que



pour le collecteur. Le concept retenu est si novateur que la Ville a déposé une demande de brevet. Le comité exécutif a octroyé un contrat au designer industriel pour la réalisation des étapes ultérieures, soit le développement du produit vers des dessins de préproduction, l'expérimentation sur le terrain, puis la production en série.



Tri et mise en marché de matières recyclables 2009-2018

Les études techniques produites dans le cadre de l'élaboration du PDGMR ont fait ressortir les aspects importants à considérer pour traiter du tri et de la mise en marché des matières recyclables, dans une optique de développement durable. Voici les termes de référence de l'appel d'offres publics :

- permettre au secteur privé d'offrir des services d'une durée de 10 ans;
- assurer le traitement des matières recyclables en mode pêle-mêle;
- lancer un appel d'offres pour trois contrats distincts représentant les territoires de l'agglomération répartis en trois zones;
- répartir la quantité totale projetée à terme en trois lots de 75 000 tonnes;
- pénaliser l'éloignement par rapport aux trois zones de l'agglomération;
- favoriser le recyclage local;
- plafonner les rejets des matières recyclables conformes;
- inclure une clause de redevances et ristournes;
- limiter le temps d'attente au centre de

tri pour les transporteurs;

- et assurer le traitement d'un maximum de 20 % de matières recyclables livrées en sacs et non en vrac.

Trois contrats ont été octroyés à Rebutis Solides Canadiens du Groupe TIRU pour les 10 prochaines années (2009-2018) à coût zéro pour le tri et la mise en marché des matières recyclables de l'agglomération de Montréal. Le contexte compétitif du secteur privé, les clauses particulières au contrat, la durée du contrat et les quantités de matières recyclables projetées ont permis d'arriver à ce résultat.

6.2 Résidus domestiques dangereux (RDD)

Les quantités récupérées augmentent d'année en année. Ainsi, les écocentres recueillent 920,1 t, la collecte itinérante ramasse 372,6 t et les cours de voirie récoltent 18,6 t. Au total, 1 311,4 t de résidus domestiques dangereux ont été traitées de façon sécuritaire, ce qui représente une augmentation de 1,1 % des quantités par rapport à 2006.

Une diminution de 6 % des coûts a été observée entre 2006 et 2007; celle-ci est attribuable en partie à un resserrement de l'encadrement dans la gestion des services. En effet, la promotion de la responsabilité élargie des fournisseurs a été accentuée. Également, les extincteurs et les piles provenant des institutions sont refusés. Depuis juillet 2007, les écocentres adhèrent au programme de récupération des rebuts de peinture de la Société québécoise de gestion écologique de la peinture (Éco-peinture); des économies significatives devraient être constatées en 2008.

Par ailleurs, le partenariat entre la Ville de Montréal et la Société de recyclage des piles rechargeables se poursuit (RBRC). Depuis juin 2005, le Service de sécurité incendie de Montréal recueille les piles rechargeables dans l'ensemble des

65 casernes. Il a également mis de l'avant le programme Cellàrecycler qui collecte les téléphones cellulaires.

6.3 Écocentres

L'année 2007 marque le début de la prise en charge des écocentres par l'agglomération; la gestion de ceux-ci n'est plus sous la responsabilité des arrondissements. Cette passation des pouvoirs coïncide avec la fin des contrats de gestion des écocentres (5/6) et avec la fin des contrats de transport des rebuts par conteneurs.



Ce contexte était favorable à une réorganisation des écocentres qui porte sur :

Octroi des contrats de gestion des écocentres

Les appels d'offres distinguaient la gestion faite par les organismes à but non lucratif (OBNL) et les firmes privées. Deux contrats de gestion ont été confiés à des OBNL pour les écocentres de l'Acadie et d'Eadie. Les contrats de gestion des écocentres de Saint-Michel et de Côte-des-Neiges ont été octroyés à des firmes privées. Le contrat de gestion de l'écocentre de Rivière-des-Prairies se termine en 2010 et celui de La Petite-Patrie est prolongé jusqu'en avril 2008.

Conception d'une signalisation et création d'une identité visuelle

Une firme a été retenue et a développé une identité visuelle se démarquant des Éco-quartiers. Elle a proposé une signalisation fonctionnelle facilitant les opérations, entre autres par des consignes sur l'utilisation du site, et informationnelle

(horaire, tarifs, etc.). La firme a également recommandée une signalisation directionnelle (hors écocentre).

Développement et implantation d'un nouveau modèle de guérites adaptées aux besoins

Trois écocentres n'ont pas de guérites et les trois autres guérites doivent être modifiées. Les spécifications du contrat portent sur l'image projetée de cet équipement, l'ergonomie, le chauffage et la climatisation.

Harmonisation de certains aspects de la gestion

Tarifcation, heures d'ouverture et de fermeture uniformes.

Octroi de deux contrats pour le transport par conteneurs

Pour faciliter la gestion et obtenir de meilleurs prix, le réseau des écocentres a été divisé en deux : Petite-Patrie, l'Acadie et Saint-Michel et Rivière-des-Prairies, Eadie et Côte-des-Neiges. Au final, un seul transporteur a été adjudicataire des contrats pour le réseau des écocentres.

Recherche et octroi d'un contrat de gestion de l'entrepôt de réemploi

L'organisme Micro-Recyc Coop, un OBNL membre du Collectif montréalais pour le réemploi, verra à la gestion des entrepôts du réemploi aux écocentres Saint-Michel et Côte-des-Neiges.

Organisation de la formation destinée aux gestionnaires

De façon à uniformiser le service au citoyen, une formation a été donnée pour interpréter clairement le guide de gestion et offrir une meilleure compréhension de nos attentes.

Production de documents

Une mise à jour du guide de gestion et un nouveau dépliant de promotion de même que des plans et devis pour la construction de l'écocentre industriel LaSalle ont été produits.

7. Valorisation

7.1. Collecte des feuilles

Le rôle de la Division est de promouvoir les services de collecte des feuilles auprès des arrondissements et des villes reconstituées et de collaborer à la sensibilisation des citoyens. La plupart des feuilles ramassées sont acheminées au site de compostage du CESM.

7.2. Distribution du compost

La Division est responsable de l'accueil des visiteurs, de la logistique de distribution du compost et de la promotion de l'événement auprès des citoyens. Ainsi, la Division a accueilli, grâce à la collaboration de Pari Saint-Michel, 4 134 personnes les 5 et 6 mai et 1 277 les 6 et 7 octobre. Au total, 5 411 personnes ont reçu du compost gratuit en 2007.

8. Élimination

L'agglomération s'occupe progressivement de la gestion des contrats d'élimination des résidus ultimes. En 2007, 10 des 34 territoires ont été touchés par ces contrats. Les territoires couverts sont : les arrondissements Anjou, LaSalle, Montréal-Nord et Saint-Léonard et les municipalités liées de Côte-Saint-Luc, de Dorval et L'île-Dorval, de Hamstead,

de Montréal-Ouest, de Mont-Royal et de Pointe-Claire. Au total, près de 125 000 t ont été éliminées.

9. Le programme Éco-quartier

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a ouvert officiellement un bureau Éco-quartier le 1^{er} avril 2007. Le Programme est présent dans 11 des 19 arrondissements de la Ville de Montréal. Par ailleurs, le regroupement de services Éco-quartier (RESEQ) a représenté la Ville aux événements suivants : la distribution du compost, les Rendez-vous horticoles et le Salon de l'environnement.

Un bilan des réalisations Éco-quartier pour les années 2005 et 2006 est en préparation. Pour ce faire, une firme a été retenue pour évaluer les retombées socioéconomiques et pour achever les parties qui n'étaient pas complétées par les organismes dans le Gestionnaire Éco-quartier (GEQ).

Une journée de formation a été organisée pour présenter les nouveaux organismes et les nouveaux responsables du programme en arrondissement. Deux nouveaux organismes et trois nouveaux responsables du programme en arrondissement ont participé à la formation. Par ailleurs, plusieurs arrondissements ont eu recours aux services de la Division pour évaluer le programme et ajuster à leurs objectifs.





Division du Complexe environnemental de Saint-Michel

Roger Lachance, chef de division

Les activités régulières se sont poursuivies en 2007. Un total de 807 218 tonnes de matières résiduelles ont été reçues et se répartissent comme suit : 298 776 t de matériaux d'excavation, 316 362 t de déchets solides, 159 529 t de roc-béton et asphalte, 18 441 t de résidus de planage et 14 110 t de feuilles et résidus verts.

Les activités d'enfouissement se sont déroulées comme prévu et cesseront en 2009. Une augmentation intéressante mais non suffisante des quantités de terre reçues fut observée en 2007. La progression du recouvrement final, selon la méthode usuelle, fut très bonne et des améliorations dans les façons de faire viendront s'ajouter. Le MDDEP a approuvé une nouvelle approche de recouvrement final visant une accélération de la progression de ces travaux et la valorisation de plus de 300 000 t de roc-béton ainsi que la diminution des besoins en sable. Une autre réalisation digne de mention en 2007 est la finalisation d'une étude de caractérisation des matériaux d'excavation de la Ville qui a permis

d'identifier et de réaliser le potentiel de valorisation de ce matériel (130 000 t annuellement) au CESM pour encore quelques années.

Les tranchées aménagées en 2006 et 2007 pour contrer la migration latérale des biogaz donnent les résultats escomptés.

Le partenariat avec la Direction des grands parcs et de la nature en ville s'est poursuivi dans plusieurs dossiers dont celui de l'octroi d'un contrat pour la réalisation d'une étude et de travaux sur le drainage du site et la sécurisation des falaises. Les résultats de cette étude sont primordiaux dans les travaux de réhabilitation du site.

1. La valorisation

Des résidus ligneux sont mis en copeaux et valorisés énergétiquement par une entreprise partenaire de la Ville de Montréal sur le site du CESM; 35 427 t ont été traitées par Copeaux de bois Sécure (filiale de Boralex) en 2007. Près de 58 % de ce total, soit 20 656 t, provenaient

des écocentres, des arbres de Noël naturels issus des collectes saisonnières et des résidus d'émondage des arbres situés sur le domaine public ramassés par la Ville de Montréal.

Le CESM a reçu à l'automne un grand total de 14 110 t (71 % en vrac) de matières compostables. Cela représente une diminution de 16 % par rapport à l'année précédente et s'explique par l'arrivée hâtive de la neige. Afin d'améliorer la qualité du compost remis aux citoyens, une étape additionnelle de tamisage fut ajoutée. Environ 8 000 t de compost ont été produites à partir des feuilles recueillies en 2006.

Les distributions traditionnelles de compost aux citoyens se sont tenues sur deux fins de semaine au CESM, l'une au printemps et l'autre à l'automne. Un total de 3 628 véhicules (5 411 participants) ont été accueillis au CESM pour profiter de cette opportunité de réutiliser cette matière transformée. Il s'agit de 650 véhicules de plus qu'en 2006. De plus, quelque six arrondissements ou villes liées ont aussi organisé des événements où du compost a été donné aux citoyens. Le compost produit est principalement utilisé pour le recouvrement final du site ou par les administrations locales pour leurs besoins horticoles.



2. L'élimination

Au niveau de l'enfouissement, un total de 416 000 t de matières résiduelles, composé de 316 362 t de déchets solides et d'une partie des matériaux d'excavation, a été dirigé vers la zone dédiée à cette activité, soit près de 51 % du total reçu en 2007.

On en est à 38,2 millions de tonnes de déchets enfouis. La réévaluation de l'espace disponible montre qu'environ 247 000 m³ ont été retranchés au volume restant.

Le recouvrement final et la réhabilitation de la zone d'enfouissement ont continué de suivre leur cours en 2006; 3,6 hectares ont été ajoutés dans la zone d'enfouissement et 1,9 autre dans un secteur adjacent pour un total de 5,5 hectares, un record pour une même année. Près de 65 000 t de terre A-B, 19 440 t de sable et 9 900 t de compost ont été utilisées pour le recouvrement final. À ce jour, 21,5 hectares sont maintenant complétés, soit 31 % de la superficie totale de la zone d'enfouissement (72 hectares).

3. Biogaz

Du côté de la récupération de biogaz, une baisse du volume capté conjuguée à la valeur énergétique du biogaz résulte en une diminution de l'ordre de 6,5 % de l'énergie soutirée du site. Un total de 102 millions m³ de biogaz a été soutiré de la masse de déchets correspondant à une décomposition complète d'une masse équivalente à 82 131 t. La Ville a continué ses activités de reconstruction et de maintien du réseau de captage pour un montant de 670 000 \$. À ce montant, il faut ajouter la main-d'œuvre interne pour l'opération et l'entretien et certains coûts au budget de dépense. Il faut aussi noter le forage de neuf nouveaux puits de captage dans le secteur est pour aider au contrôle de la migration latérale, l'amélioration de cinq puits maintenant équipés d'un réseau local de surface pour contrer les nuisances liées au dégagement d'odeur et l'abandon de 20 puits.

La phase II d'aménagement de tranchées de captage pour contrer la migration du biogaz le long de la limite est du site fut réalisée à l'automne 2007 pour un montant de 400 000 \$. Lors de la première phase, 330 mètres (m) de tranchée avaient été construits. Pour la seconde phase, 490 m ont été ajoutés

pour un total de 820 m. Malgré le redoux important de janvier ayant eu pour effet de saturer le site, aucun épisode significatif de migration de biogaz fut observé cet hiver, confirmant ainsi l'efficacité de cette mesure. Dans l'année qui vient, une évaluation des quantités de biogaz capté par cette nouvelle infrastructure sera faite.

4. Lixiviat

L'eau qui vient en contact avec les déchets représente une autre nuisance qui doit être gérée de façon responsable et en conformité avec les normes en vigueur. Plus de 543 380 m³ d'eau de lixiviation ont été traitées en 2007



et rejetées au réseau d'égout en conformité avec la réglementation, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2006. L'aménagement d'un nouveau puits de pompage pendant l'été explique cet écart. Dans l'avenir, la fréquence de remplacement des puits sera ajustée afin d'assurer un volume de pompage optimal en tout temps. D'une concentration moyenne de 18 mg/l en composés sulfurés au fond de la carrière, le procédé de traitement par injection d'air a permis d'atteindre une concentration de 0,18 mg/l (norme = 5 mg/l), ce qui représente un rendement de 99 % d'oxydation des sulfures. L'opération du procédé installé en 2005 est maintenant stable.

5. Le suivi environnemental

Les éléments marquants du programme de suivi environnemental pour l'année 2007 touchent principalement la validation de l'efficacité des tranchées de captage de biogaz aménagées en 2006 et 2007 ainsi que l'identification de certains points précis d'émission de surface de biogaz sur le site. Cela est obtenu à l'aide d'un appareil acquis en 2006 et a permis de concentrer les efforts et interventions autour de certains puits menant à l'installation de deux réseaux horizontaux.

6. Éducation

Dans le cadre du protocole d'entente signé entre la Tohu et la Ville de Montréal, les activités du sous-comité environnement se sont poursuivies. Le programme de visites du CESM a fait l'objet d'ajustements afin de permettre à un nombre accru de personnes de visiter le site. L'accessibilité au lien cyclable fut prolongée de quelques semaines à l'automne. Un total de 11 354 visiteurs ont été accueillis, ce qui représente une augmentation de 4 % par rapport à 2006. Cette activité est toujours très populaire et la capacité d'accueil est atteinte. La tarification introduite en 2006 pour les gens de l'extérieur afin de prioriser l'accès aux citoyens de Montréal donne les résultats escomptés. En effet, 89 % des visiteurs proviennent de l'agglomération de Montréal.

Le travail d'adaptation des activités en fonction du type de clientèle se poursuit afin que les participants vivent une expérience marquante et transposable dans leur quotidien. L'intégration du volet environnemental s'est poursuivie dans plusieurs activités comme des fêtes, ateliers, conférences et kiosques d'information.



Division de l'inspection des aliments

Christine Vézina, D.M.V., chef de division

L'année 2007 a été marquée par la tenue de rencontres avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) en vue du renouvellement de l'entente sur le fonctionnement et le financement des programmes d'inspection des aliments pour les années 2007, 2008 et 2009. En collaboration avec le MAPAQ, la Division a participé à l'élaboration du plan d'uniformisation des activités d'inspection de la Ville à celles du MAPAQ; plan qui sera intégré à l'entente 2007-2009.

L'élaboration de ce plan fait partie des moyens mis en œuvre pour donner suite aux recommandations formulées au MAPAQ par le vérificateur général du Québec dans son rapport de 2006 sur l'inspection des aliments. Ces recommandations visaient essentiellement à assurer une meilleure harmonisation des façons de faire entre le MAPAQ et la Ville afin que les procédures d'inspection soient appliquées avec uniformité à l'échelle de la province. Notons qu'en 2007, la Division a mis en œuvre des actions en ce sens

telles que l'uniformisation des fréquences d'inspection et de l'échelle de classification des risques supérieurs, l'introduction de rapports périodiques de suivi afin de s'assurer que les nouveaux établissements sont inspectés dans les délais exigés ainsi que l'introduction d'un programme d'intervention pour les établissements à risque supérieur. La Division a également déployé des efforts ciblés pour assurer le respect des fréquences d'inspection.

Dans la foulée du dépôt du rapport du vérificateur général, le MAPAQ a également mis sur pied en 2006 divers comités de travail auxquels la Division a participé activement en 2007.

1. Gestion de la relève et formation

Suite à des départs à la retraite, la Division a procédé à l'embauche et à la formation de six nouveaux inspecteurs auxiliaires en 2007 ainsi qu'à la nomination temporaire d'un superviseur. Un poste de conseillère scientifique a également été comblé en 2007.

Si l'on considère l'ensemble des départs, en majorité pour raison de retraite, survenus depuis 2005, la Division a procédé au remplacement de plus de 40 % de son personnel d'inspection. Ceux demeurés en poste devront poursuivre les efforts particuliers consentis depuis les trois dernières années afin d'assurer la formation adéquate du nouveau personnel et le maintien de l'expertise essentielle au bon déroulement des activités.

Notons également qu'en 2007, l'ensemble du personnel d'inspection a reçu une formation d'une durée de 35 heures visant à assurer une meilleure compréhension de la méthode d'inspection base risque et la réduction des divergences d'interprétation.

2. Activités d'inspection réalisées

2.1 Inspection

L'ensemble des engagements reliés aux activités d'inspection et stipulés à l'entente avec le MAPAQ a été rempli par la Division selon les modalités d'applications prévues. Précisons que l'ensemble des activités liées à l'inspection des aliments est autofinancé par la contrepartie financière que le MAPAQ verse à cet effet, soit 3,68 M\$.

En 2007, le personnel inspecteur a effectué 17 734 inspections dans les quelque 12 000 établissements de restauration et de vente au détail d'aliments de l'agglomération de Montréal. Au cours de ces visites, ils ont constaté 6 075 infractions à la réglementation et dressé 2 980 avis d'infraction signifiant les divers correctifs à apporter sans délai.

Devant le refus des établissements contrevenant de se conformer aux avis d'infraction émis, 152 poursuites judiciaires ont été intentées contre eux devant la Cour municipale. Les causes réglées en 2007 ont généré des amendes de 192 000 \$. La Division a dû faire cesser, pour une période d'au plus cinq jours,

l'exploitation de neuf établissements qui représentaient un risque imminent pour la santé des consommateurs. De plus amples informations sur les activités de la Division sont disponibles sur le site Internet ville.montreal.qc.ca/inspectiondesaliments.

Au cours de l'année, la Division a traité 1 565 plaintes provenant essentiellement des consommateurs et a enquêté dans 149 déclarations de toxi-infections alimentaires impliquant 856 personnes. Le délai moyen d'intervention pour le traitement de l'ensemble des plaintes a été de 29 heures; ce qui représente une amélioration de quatre heures par rapport à l'année précédente.

Lorsqu'un aliment représente un risque pour la santé, il relève de la responsabilité de l'exploitant de retirer ce produit du marché ou de procéder à un rappel d'aliment. À cet égard, le MAPAQ ou l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) initient les rappels d'aliments auxquels s'ajoute la responsabilité pour la Division de procéder à une vérification de l'efficacité de la procédure de rappel. En 2007, le personnel inspecteur a réalisé 350 inspections en plus des appels téléphoniques effectués auprès des exploitants afin de s'assurer que les aliments faisant l'objet de rappels avaient bel et bien été retirés des points de vente.

Dans le cadre d'une entente entre le MAPAQ et l'ACIA, la Division effectue également la vérification de la conformité en matière d'étiquetage des produits emballés par les détaillants ou des déclarations mentionnées dans les menus, affiches ou autres documents mis à la disposition du public chez les restaurateurs. La Division a atteint l'objectif fixé par le MAPAQ pour l'année 2007 en réalisant 139 inspections de vérification dans des établissements de vente au détail ou de restauration.

2.2 Programmes de prélèvements

Dans le cadre de ses programmes de surveillance de l'innocuité et de la qualité des aliments ou lors d'investigation de plaintes et de toxi-infections alimentaires, 5 465 échantillons d'aliments ont été prélevés par les inspecteurs au cours de l'année et le personnel de la Division de l'expertise technique a effectué 26 390 analyses.

3. Information et sensibilisation

Le personnel d'inspection a dispensé 70 sessions de sensibilisation aux bonnes pratiques de manipulation des aliments ou d'information sur les activités de la Division auprès de quelque 1 214 étudiants ou manipulateurs d'aliments.

4. Projet spécial

Le personnel de la Division a poursuivi en 2007, en collaboration avec la Direction des systèmes d'information (DSI), les travaux amorcés en 2005 visant à doter la Division d'un système informatisé de gestion des activités d'inspection. Dans ce but, la Division a complété en 2007, toujours en collaboration avec la DSI, les activités planifiées pour la phase d'architecture du projet. Les travaux de la phase de l'analyse fonctionnelle ont également été réalisés au cours de l'année et seront complétés en 2008.

Le projet a pour objectif de sécuriser les données actuellement gérées sur Dataflex (système datant de 1992) et d'améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et aux quelque 12 000 exploitants d'établissements de restauration et de vente au détail d'aliments.



Division de l'expertise technique

Anne-Marie Bernier, chef de division

L'année 2007 en a été une de transition pour la nouvelle Division de l'expertise technique qui regroupe les activités d'échantillonnage, d'analyse et d'expertise pour l'eau potable, les eaux de piscines, les échantillons d'eaux usées, l'air ambiant et les effluents de cheminée, le réseau de suivi du milieu aquatique ainsi que les aliments. Les installations de la rue Louvain ont été démantelées et une partie des équipements a été transférée à l'édifice du 827 Crémazie Est.

En 2007, le laboratoire a poursuivi ses efforts auprès de ses différents clients internes et externes, et ce, autant dans le secteur de la chimie que dans celui de la microbiologie. Dans le but d'offrir un service et des résultats de meilleure qualité, le laboratoire est accrédité par le MDDEP sur la norme ISO 17025 et participe à chaque année à des évaluations de performance avec le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), l'Association canadienne des laboratoires d'analyse environnementale (ACLAE), Environnement Canada et l'ACIA.

Le système de gestion des échantillons « LIMS » intègre maintenant tous les échantillons de nature autre qu'alimentaire, assurant ainsi une meilleure gestion et traçabilité.

Le rayonnement du laboratoire dépasse le cadre municipal. On accueille régulièrement des étudiants du Département de microbiologie et du Département de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

1. Eau

1.1 Eau potable

Campagne d'échantillonnage pour le suivi du plomb

En ce qui concerne la problématique du plomb dans l'eau potable, 50 maisons ont été visitées durant l'été. Les résultats de cette campagne ont été présentés à l'atelier de l'eau potable organisé par RÉSEAU environnement à l'automne 2007.

Suivi des réservoirs d'eau potable

Des travaux de rénovation ont eu lieu pour certains réservoirs d'eau potable. La qualité de l'eau sortant de ces réservoirs fut vérifiée tous les jours. En parallèle, un suivi des autres réservoirs a été fait. En tout, 897 visites d'échantillonnage ont été effectuées sur les six réservoirs d'eau potable. Les résultats ont démontré le respect des normes sur la qualité de l'eau potable.

Mise à niveau des usines (MNU)

Dans le cadre du projet de la mise à niveau des usines de production d'eau potable, trois usines ont été suivies pour caractériser l'eau à plusieurs étapes de traitement ainsi que l'eau brute de la prise d'eau auxiliaire des usines de production d'eau potable Atwater et Charles-J.-Des Bailleurs. Dans le cadre d'un partenariat avec la Chaire en eau potable de l'École polytechnique de Montréal, 300 analyses de géosmine et de méthyl isobornéol ont également été complétées afin d'aider l'optimisation de la filière de traitement pour deux usines.

Suivi des algues bleues et de cyanotoxines à la prise d'eau des usines de production d'eau potable

À l'été 2007, un échantillonnage spécial fut réalisé au niveau des prises d'eau des sept usines de production d'eau potable. Résultat de la campagne : aucune cyanotoxine n'a été détectée et le décompte des algues bleues fut tout à fait acceptable et sans danger pour la population.

1.2 Eaux usées

Épuration de l'eau usée

Le laboratoire a poursuivi sa collaboration dans le programme régulier de caractérisation physico-chimique des affluents et de l'effluent de la Station d'épuration des eaux usées, incluant le volet du bilan des toxiques qui comprend l'analyse des gâteaux et des cendres produits par le traitement des eaux usées. Ces programmes génèrent

annuellement plus de 10 000 résultats analytiques. Les analyses pour le bilan des toxiques, autrefois effectuées en sous-traitance, sont maintenant réalisées par notre laboratoire permettant des économies récurrentes d'environ 20 000 \$ par année.

Le laboratoire a participé à la caractérisation de l'effluent gazeux de l'incinérateur de façon à confirmer les résultats des analyseurs en continu qui y sont installés. Il a également participé au projet pilote de désinfection à l'ozone des eaux usées de la Station d'épuration. Au total, plus de 300 analyses ont été effectuées.

Rejets d'eaux usées

Dans le cadre de l'application du Règlement 2001-9 de la CMM concernant le contrôle des déversements d'eaux usées, le laboratoire a généré plus de 10 500 résultats d'analyses, incluant un nouveau programme de vérification aux points de chute et un soutien pour neuf échantillons réglementaires. Le travail s'est aussi poursuivi pour optimiser une nouvelle méthode d'extraction des huiles et graisses.

Concernant l'application du Règlement sur la tarification relative à l'assainissement des eaux usées industrielles (Règlement 129, ex-CUM), le laboratoire a produit plus de 9 500 résultats analytiques et a donné son aval pour que le laboratoire d'une industrie puisse produire des essais de traitabilité en conformité avec nos exigences.

1.3 Eau des bassins récréatifs

Depuis le début de l'année 2007, en vertu de la nouvelle réglementation en vigueur, le laboratoire est accrédité par le CEAEQ pour l'analyse de la qualité de l'eau des piscines et pataugeoires. Cette année charnière a donné un bilan positif quant à l'organisation et aux résultats obtenus. Plus de 1 200 analyses ont été effectuées dans plus de 200 installations.

La Division est présente à la table des responsables aquatiques des 19 arrondissements ainsi qu'au comité de coordination mis en place suite aux événements médiatiques de l'été 2006. Notre expertise contribue à définir des orientations pour le maintien et l'amélioration de la qualité de l'eau des piscines et pataugeoires. La Division assure également la synthèse des résultats d'analyses de tous les arrondissements afin que l'équipe de communication puisse émettre un communiqué aux deux semaines durant la saison estivale et mensuellement le reste de l'année.

1.4 Milieu aquatique

Depuis plus de 10 ans, le laboratoire est partenaire du RSMA pour ses projets QUALO et RUISSO et maintenant avec le projet PLUVIO. Le personnel fournit les efforts nécessaires pour que les résultats soient disponibles dans la même semaine afin d'être affichés sur le site Internet. Ainsi, plus de 3 200 échantillons ont été analysés et ce, principalement durant la saison estivale.

L'analyse des eaux de baignade de la plage du parc-nature du Cap-Saint-Jacques a été effectuée; ce qui représente une centaine d'échantillons.

2. Sites d'enfouissement

Le laboratoire a participé au suivi environnemental des sites d'enfouissement de Demix et du CESM. Près de 2 000 résultats analytiques ont été produits.

3. Qualité de l'air

Pour le suivi de la qualité de l'air, le laboratoire a fourni plus de 4 500 résultats analytiques au RSQA et 800 analyses pour le contrôle des émissions industrielles dans l'air, dont des échantillons réglementaires en cryogénie pour une deuxième année consécutive.

4. Aliments

Notre division fournit des résultats d'analyses pour des échantillons d'aliments prélevés par la Division de l'inspection des aliments. Quelque 5 000 échantillons ont transité au laboratoire, générant plus de 25 000 analyses. Ses résultats assurent la protection du consommateur sur le territoire de la Ville.

5. Amélioration des méthodes

Dans le but d'assurer la qualité de nos analyses, le laboratoire travaille à améliorer ses méthodes. Le remplacement d'appareils et d'équipements désuets a été effectué, assurant ainsi une meilleure fiabilité et qualité des résultats. Plusieurs efforts ont été fournis et se poursuivent afin d'atteindre notre objectif de reconnaissance ISO 17025 pour l'ensemble de nos activités.

Le laboratoire a également amélioré le soutien fourni à la Division de l'inspection des aliments en mettant au point une méthode automatisée de dosage des nitrites et nitrates dans les aliments et un autre pour identifier la nature de matières étrangères grâce à l'utilisation de la spectrométrie infrarouge par transformée de Fourier (FTIR).



Division de l'administration

Sylvain Dansereau, chef de division

En 2007, la Direction de l'environnement et du développement durable comptait un effectif de 285,4 années-personnes, réparti comme suit : 20 cadres, 4 contre-maîtres syndiqués, 23 professionnels scientifiques, 27,5 professionnels généraux, 152,2 cols blancs et 58,7 cols bleus. Son budget total s'élevait à près de 45 M \$.

1. Ressources humaines

En matière de ressources humaines, plusieurs outils de travail ont été développés notamment une procédure de gestion de la discipline des employés cols bleus, une procédure administrative de dotation ainsi qu'un document intitulé info-ressources humaines destiné à informer l'ensemble du personnel sur les activités reliées à la gestion des ressources humaines. L'ensemble des divisions de la Direction ont été rencontrées pour leur expliquer le rôle et les responsabilités de l'équipe des ressources humaines.

En dotation, la Division a procédé au comblement de six postes de façon temporaire dont 19 % (trois postes) issus des groupes visés par le programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE).

Deux étudiants ont été embauchés dans le cadre du programme Placement Carrière Été et trois stagiaires dans le cadre du programme de parrainage professionnel.

Il y a eu 11 départs à la retraite qui se répartissent comme suit : agents techniques environnement (3), chefs de division (2), préposé aux communications (1), inspecteurs des aliments (4) et superviseur des aliments (1).

En santé et sécurité au travail, 17 accidents du travail ont été déclarés soit une diminution de 5 % par rapport à 2006. Toutefois, neuf accidents ont été acceptés et imputés à nos dossiers par la CSST. Sur ces neuf accidents, quatre sont survenus chez les cols bleus (CESM) et cinq chez les cols blancs.

Une formation de secourisme en milieu de travail a été dispensée à 15 employés.

2. Ressources financières et matérielles

La Division est intervenue dans 63 sommaires décisionnels ayant un impact financier. Des outils de gestion ont été développés afin d'assurer un suivi rigoureux de divers budgets. Dans le cadre de la préparation du budget, toutes les unités de la Direction ont été rencontrées pour les assister dans la préparation du budget 2008.

Au début de l'été 2007, la Division a coordonné l'aménagement de 15 nouveaux postes de travail.

3. Ressources informationnelles

Les activités en matière de ressources informationnelles ont été intégrées à la Division dans le courant de l'année 2007. La Division a accompagné des unités de la Direction dans l'implantation d'un plan de classement informatisé. Également, un projet d'informatisation des feuilles de temps a été implanté dans deux divisions.

En terminant, la Division assure un soutien et un encadrement aux gestionnaires et employés et a répondu ou collaboré avec vigilance aux demandes des services des Finances, du Capital humain et des technologies de l'information.

